

Utilisateurs de la patinoire
saisonnaire de la Place François
Silvant à
1024 Ecublens

Ecublens, le 17 mars 2017

Monsieur Aitor Ibarrola
Chemin des Clos 117 A
1024 Ecublens

Objet : Pétition en faveur de la Patinoire

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis plusieurs saisons, les citoyennes et citoyens soussignés ont l'avantage de profiter d'une patinoire éphémère sur la Place François Silvant.

Cette dernière est généreusement mise à disposition par les Autorités Communales. De nombreux sportifs jeunes ou moins jeunes ont l'occasion de se dépenser sainement dans un esprit convivial et chaleureux. La pratique du hockey et du patin « sur glace » est ainsi accessible à nombre de personnes qui n'ont pas besoin de se déplacer à Lausanne, Morge ou ailleurs pour user d'une patinoire.

Tous les utilisateurs sont bien conscients de l'effort important consenti par la Commune, tant sur le plan financier que logistique. De plus, ils apprécient particulièrement l'accueil qui leur est réservé par les responsables qui ne comptent pas leur temps pour entretenir et mettre une « glace » parfaite à leur disposition.

Toutefois, lors d'une séance du Conseil Communal, un membre du législatif a interpellé la Municipalité pour qu'elle étudie la possibilité de remplacer la patinoire de glace par une patinoire synthétique.

S'il est indéniable qu'une patinoire en plastique présente des avantages écologiques, notamment au niveau de la consommation d'énergie, son installation génère aussi des coûts importants. De plus, la pratique du patin à glace n'a strictement rien de semblable avec la pratique du même sport sur une surface synthétique. On peut même affirmer qu'il s'agit là d'un autre sport que l'on peut comparer à du rink hockey.

Par conséquent, si nos Autorités décidaient de remplacer la patinoire de glace par une patinoire synthétique, cela changerait complètement la dynamique mise en place jusqu'à maintenant. Les véritables patineurs seraient fortement déçus et plutôt que de s'initier à cette nouvelle discipline, ils préféreraient certainement fréquenter d'autres patinoires pouvant leur offrir une véritable surface de glace.

En conclusion, nous vous invitons Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à poursuivre l'effort consenti par la Commune et de continuer de voter favorablement, à l'avenir, le budget dévolu à cet objet.

Nous vous remercions de vouer votre meilleure attention à notre pétition et en étant convaincus que vous saurez lui donner la suite qui convient, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos respectueuses salutations.

Les utilisateurs de la patinoire

En annexe : Listes de signatures des pétitionnaires

Contre la patinoire synthétique à Ecublens
(Attention patins spéciaux)

Nom, prénom	Signature
PASTORELLO ROBERTA	P. Pastorello
PERILLI SABBINA	Perilli
PERILLI DANIELE	Perilli
cahier Christophe	cahier
Chammarti Charles	Ed Chammarti
Chammartin Michèle	Chammartin
Wleber Walter	Wleber
Wleber Antoinette	A. Wleber
Marti Frédéric	Marti
Marti Isabelle	Isabelle Marti
Mercier Lydiane	Mercier
Sezeno Jean-Jacques	Sezeno
Mostacchi Marcello	Mostacchi M.
Benicet Marie	Benicet
Pallesi Anne	Pallesi
ROSSIGNOL ROSANNA	Rossignol
Rojano Sylvia	Rojano
Citti Patricien	Citti
PARKINSON Scott	S. Parkinson
PARKINSON Sandra	Sandra Parkinson
MEOLI ROBERTO	Roberto Meoli
Meoli Kitty	Kitty Meoli
Neek Gianni	Neek
Fernandez Daniel	Fernandez
Fernandez Saverine	Saverine Fernandez
NACRICIANI Cheryl	Nacriciani
Apthaler Pascal	Apthaler
DESONNON Odette	Desonnon
NERAD MANOJLOVIC	Nerad
Kroppey Komparell	Kroppey
Alan Mayot	Alan
Osmani Silan	Osmani
Lepore Corinne	Corinne Lepore
Martina Koelle	M. Koelle
Evelyn Rossini	Evelyn
Tomatis Jean-Claude	Tomatis
LEPORE HECTOR	Lepore
Treiss Michel	Treiss
Cartheisy Lise Marie	Lise Cartheisy
Cartheisy Jacques	Jacques Cartheisy
Cartheisy Robin	Cartheisy
OSMANI GANIMATE	Osmani
BORIXCA SHAPIE	Borixca
Renato Corneia	Renato
Rudin Sirovia	Rudin
Bernadette Egger	B. Egger
Boudjeltia Lita	Boudjeltia
SCHORI ERWIN	Schori
KATAOKA Kiyoko Getile	Kataoka
M. Reale Maite	M. Reale
KONIKI BOILLAT	Koniki
MARGUERAT SANDRA	Marguerat

Contre la patinoire synthétique à Ecublens
(Attention patins spéciaux)

Nom, prénom	Signature
Averda Serge	
Papadia Loby	
RUFFIEUX Stephane	
De Benedictis Rafael	
Da Silva Auguste	
Antônio de Souza Lucas	
Veronique Piscops	
Chantal Pittet	
Yolande Tallone	
Melanie Gigandet	
Christian Gigandet	
Cinquejani Ignazio	
Revez Nadia	
QUANA STEFANO	
Cassano Marco	
Lloreda Macia	
Lup Spull	
Giuseppe Spinelli	
Olivero Christiane	
Pasche Laurent	
Radicce Jean-Louis	
PISCOPO FRANCESCO	
Agballaud Pascal	
TILET Laurence	
Gaillard Patrick	
Stephane Guérard	
Pezzo H. Mirella	
Potalivo Nicolas	
Winkler Sophie	
Winkler Stephane	
Wermuth Eribory	
Wermuth Joëlle	
Santagata Rosanna	
MORALES DANIEL	
FLATT Barbara	
SORACE ROJANA	
SILVA DIEGO	
PETREMANO SYLVIE	
Santagata Gianpiero	
SPARACIO CARLOTTA	
Diana Vogel	
TONSO SONIA	
Serio ANNA	
Pizzo CHRISTIAN	
Gili Tachiat	
Bonini Remo	
Rodriguez Celso	
Rodriguez Celice	
Lo Prosti ANNA	
Lovoa Sarah	
CALDIERI GIULIANA	
CALDIERI RABIANA	

Contre la patinoire synthétique à Ecublens
(Attention patins spéciaux)

Nom, prénom

Signature

Marascia Maria
~~Marascia Michele~~
 Avondo Marilyn
 Rosat Paul
 Ullmann Corine
 GUYE Madeleine
 Sapin Françoise
 Renaud Laurent
 Renaud Y-Claude
 Krieger Pierre-Henri
 Fernandez Enrique
 Fernandez Marie-Claire
 ZUBANOVIC DEAGAN
 GLOANNEC PASCAL
 DEBENEDICTIS RENATO
 DeBenedictis Carolina

Marascia M.C.
~~Marascia~~
 Avondo
 P. Rosat
 Ullmann
 GUYE
 Sapin
 Renaud
 Renaud
 Krieger
 Fernandez
 Fernandez
 ZUBANOVIC
 GLOANNEC
 DEBENEDICTIS
 DeBenedictis

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Vu par la Municipalité le : 13 FEV 2017	
Original / Copie transmis le : 16.02.17	
A :	
Bâtiments	Constructions
Culturel	PolOuest
Social	<input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme
Bourse	CH
Ecoles	RH
Travaux	
Pour : <i>imp</i>	
Référence dossier : <i>102.02 - motifs des conseils 2016</i>	

Municipalité d'Ecublens
Mon Repos
Ch. de la Colline 5
Case postale 33
1024 Ecublens

classer imp + info cc

V réf. : 102.02.Droits-PB/lg

N réf. : NG/FMA/vdj **170158**

Lausanne, le 8 février 2017

Interpellation et résolution de M. Michele Mossi

Monsieur le Syndic,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Votre correspondance du 15 décembre 2016 adressée au Conseil d'Etat m'a été transmise comme objet de mon ressort.

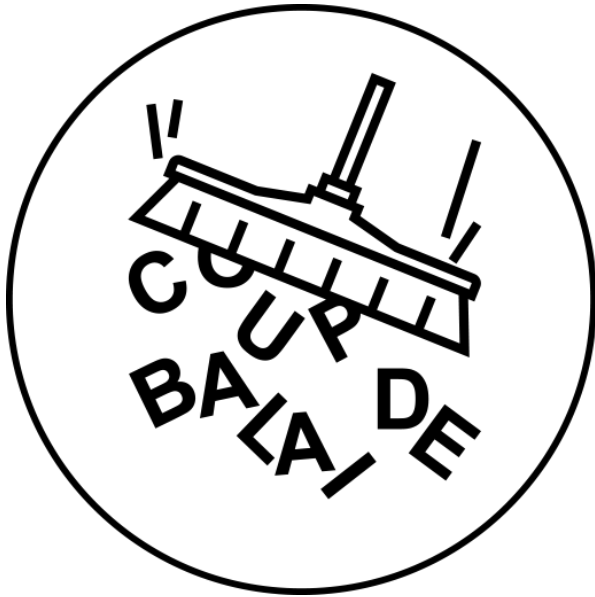
Je prends bonne note de la résolution adoptée par le Conseil communal d'Ecublens en soutien au postulat no 16_POS_218 déposé au Grand Conseil.

Dans l'attente du traitement de ce postulat par la Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité (CTITM) qui a été saisie de ce dossier et des vraisemblables études qui en découleront, je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, mes salutations distinguées.

La Cheffe du département



Nuria Gorrite



Nettoyage des rives de la Venoge

Action ouverte à toute la population

Se munir de gants et de bonnes chaussures (bottes)





Samedi 25 mars 2017

Rendez-vous : 14h Place François Silvant, en face du centre commercial du Croset

14h15 Formation et répartition des groupes

14h30 Déplacement vers la Venoge

16h00 Postes de collecte :

-  1 Route de la Pierre
-  2 Les Loyes
-  3 Renges , pont rouge
-  4 Déchetterie, chemin de Verney 15

16h15 Tous retour: Place François Silvant

16h30 Partie officielle et collation sur place

Ch. des Esserts 5

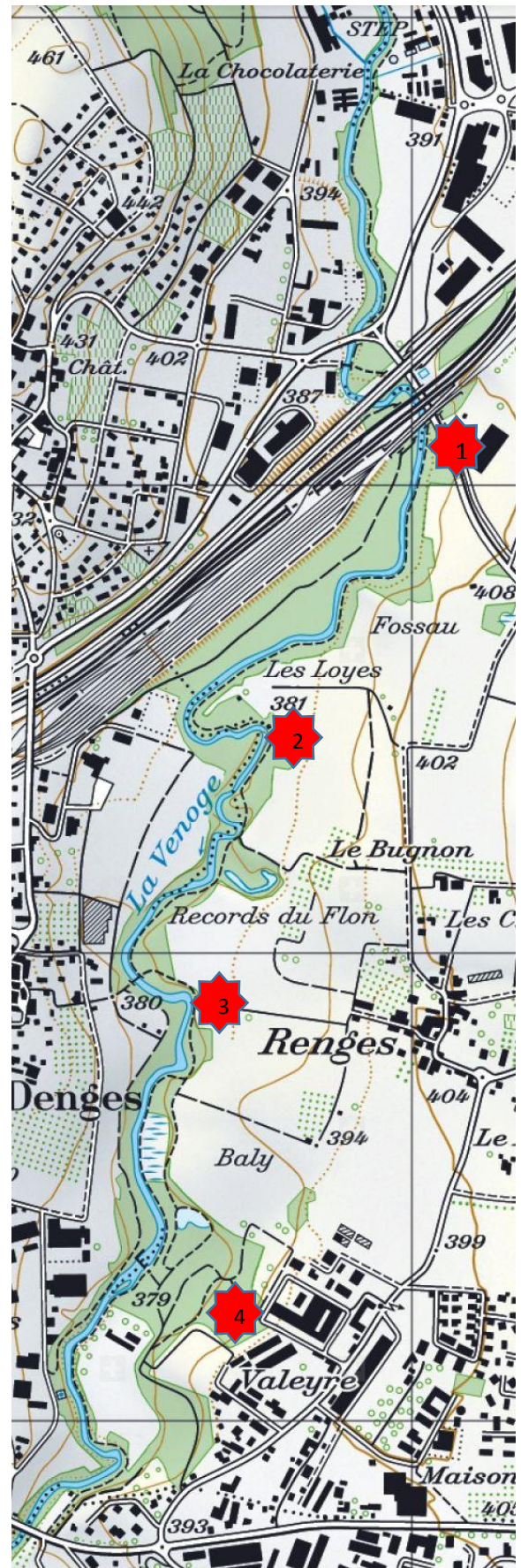
Case postale 133

1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 60 15

Fax 021 695 60 11

travaux@ecublens.ch



Renseignements et inscriptions : lu - ve 8h à 12h
service des travaux 021 695 60 15 ou travaux@ecublens.ch

Votre commune collecte vos objets en fibrociment amianté



Aux habitantes et habitants
de la commune,

Vous pouvez obtenir gratuitement
les sacs prévus pour l'emballage de
vos objets en fibrociment amianté à :

INFORMATION DE LA DECHETERIE :

Chemin de Verney 15

Lundi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 13h30 à 17h30
Samedi de 09h30 à 16h30

www.ecublens.ch



INFORMATIONS DECHETS :

Service des travaux

021 695 60 15

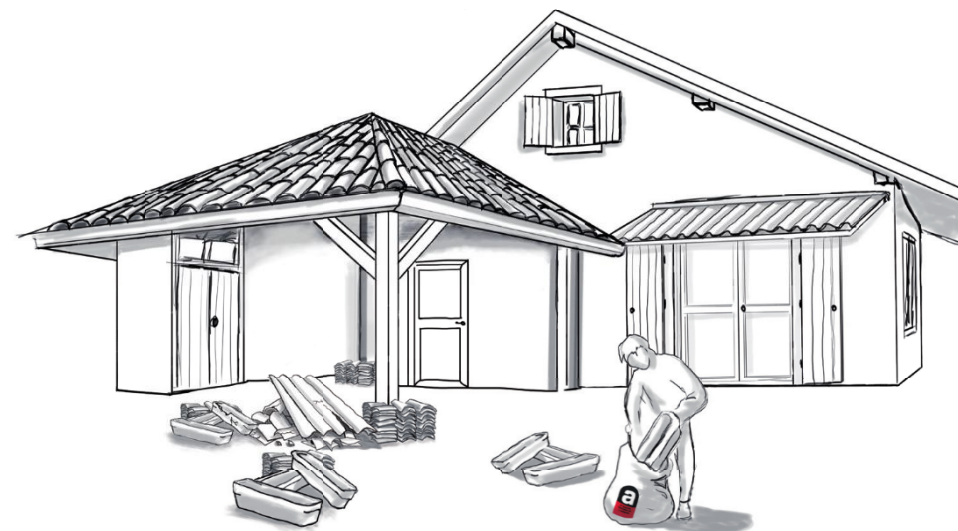
travaux@ecublens.ch

ANNEXE IV

De l'amiante CHEZ VOUS ?

SAMEDI 25 MARS 2017

Collecte vaudoise des déchets en fibrociment amianté



Procurez-vous les sacs adéquats dans
votre déchetterie

Emballer dans les sacs les objets en
fibrociment amianté datant d'avant
1991, sans les abîmer ni les casser.

Amenez-les à la déchetterie.

Pour votre sécurité

Informez-vous avant
d'entreprendre des
petits travaux à domicile.

www.vd.ch/amiante

canton de
vaud

STRID
Service des déchets
pour le Nord vaudois

SADEC
Service des déchets
pour le Sud vaudois

Coreb
Communauté régionale de la Broye

gedret
vos déchets nous intéressent

COSEDEC
Coopérative vaudoise
de sensibilisation à la gestion des déchets

SADEC
optimisez vos déchets

DéchPE

GEDECHABLAIS

COSEDEC
Coopérative vaudoise
de sensibilisation à la gestion des déchets

CTUV

Bacs à fleurs, plaques ondulées, dalles, tuiles...

Ces objets anodins ne peuvent pas être débarrassés sans précaution. Bon nombre d'entre eux ont été fabriqués en fibrociment contenant de l'amiante. Bien qu'interdit en Suisse depuis 1989, ce matériau se rencontre encore souvent dans notre environnement bâti, de la remise de jardin jusqu'aux toitures des habitations, en passant par les bacs à fleur.



Bricoleurs amateurs ou professionnels de la construction, nous sommes tous susceptibles de manipuler du fibrociment. Or ce produit devient dangereux dès lors qu'il est : cassé, percé, poncé, meulé, voire déplacé sans précaution.

Les fibres d'amiante, une substance utilisée dans le passé par l'industrie pour ses propriétés de résistance mécanique et thermique, pénètrent profondément dans les poumons. Elles exposent au risque de développement de maladies, telles que des cancers, après une période de latence de 20 à 40 ans.

C'est pourquoi la Cellule amiante de l'Etat de Vaud – qui réunit des spécialistes de la santé publique, de l'environnement et des constructions –, les périmètres de gestion des déchets et de nombreuses communes vaudoises s'associent pour **l'opération de récupération du 25 mars 2017**.

La population est invitée à se rendre à sa déchetterie habituelle, où des sacs en plastique transparents portant la mention « **a** - attention, contient de l'amiante » sont mis gratuitement à disposition.



Il vous suffira d'emballer dans les sacs **les objets en fibrociment datant d'avant 1991** (bacs à fleurs, plaques ondulées, dalles, tuiles), avec précaution et sans les endommager, puis de les déposer en déchetterie dans la benne prévue à cet effet, selon les indications des responsables.

Si le sac en plastique est trop petit, **il ne faut surtout pas casser l'objet**. Celui-ci sera emballé dans une bâche plastique fermée hermétiquement et munie de **l'autocollant** signalant la présence d'amiante, également disponible en déchetterie. Il sera déposé dans le même conteneur que les objets conditionnés en sacs.

Cette action est réservée aux ménages.

Toute question sur cette opération peut être posée à votre administration communale ou à info.dechets@vd.ch

?

L'amiante ne se rencontre pas uniquement dans les objets en fibrociment dont vous vous débarrasserez lors de cette action. Il est aussi présent dans de nombreux matériaux comme des colles de carrelage et de faïence, des mastics de vitrage et des revêtements de sols synthétiques.

Ces déchets ne peuvent en aucun cas être amenés en déchetterie.

En cas de doute sur la présence d'amiante, il faut impérativement consulter un spécialiste avant tout travail de bricolage à domicile. Vous trouverez des informations à ce sujet sur le site : www.vd.ch/amiante